

BASKET TOUT TERRAIN REGLEMENT SPORTIF –2023-2024

I Les règles du jeu sont celles de la FFBB sauf aménagements ci-après.

II Les joueurs ou joueuses sont seniors ou vétérans et :

- Les joueurs et joueuses licenciés FFBB, les U17M (sauf les U16M) dont les clubs ne possèdent pas d'équipe de cette catégorie sont exceptionnellement tolérés (avec l'accord de la commission sportive) **mais en poule Sport**, à condition d'être régulièrement surclassés et **d'être dans un esprit basket loisir**. Les U18 F ne participant pas régulièrement à un championnat départemental seniors seront tolérés notamment pour compléter un effectif insuffisant d'une équipe à condition d'être surclassés et **d'être dans un esprit basket loisir**.
- **La licence BTT est de type 0L, le titulaire de ce type de licence ne peut pas évoluer dans un championnat senior masculin ou féminin.**
- Le titulaire d'une **licence dirigeant (type 0, 1 ou 2)** ne peut pas participer à des rencontres BTT.
- **Tous les joueurs/joueuses doivent être qualifiés (et surclassés) le jour du match, s'il est constaté lors du contrôle de la feuille de match qu'un joueur (se) a joué une rencontre sans être qualifié(e), celle-ci sera déclarée perdue pour l'équipe l'ayant fait jouer (score à 0) et les dispositions financières seront appliquées.**

III Points particuliers du règlement concernant le basket loisir :

1. Toutes les équipes peuvent être mixtes. Eviter que des joueurs et des joueuses évoluant régulièrement en championnat seniors masculin ou féminin, ne composent en trop grand nombre les équipes BTT, en principe les joueurs de D3M (ou autres) ne devraient évoluer en BTT que lorsqu'une équipe a un effectif insuffisant pour jouer une rencontre.
2. Les rencontres se déroulent en quatre 1/4 temps de **12' effectives sans décompte de temps** sauf pour les "temps morts", ou tout arrêt prolongé de 20 à 30 secondes (cas de problème technique matériel ou blessure de joueurs ou de joueuses). Prévoir éventuellement un deuxième ballon à proximité de la table.
3. **Pour les deux catégories, « Sport et Loisir », en cas d'égalité, le jeu doit continuer par autant de prolongations de 5 minutes nécessaires pour qu'un résultat positif soit obtenu, c'est indispensable car le système informatique FBI ne reconnaît pas les résultats « nuls » (égalité).**
4. En catégorie « Sport » classement normal, victoire 2 points et défaite 1 point, », **afin que les classements ne soient pas erronés, toutes les rencontres qui sont prévues au calendrier doivent normalement se jouer.** Une rencontre peut être avancée ou reculée en accord entre les 2 clubs et la commission sportive mais si sans motif valable, un club refuse d'en rencontrer un autre, un rapport détaillé doit être adressé au secrétariat du comité par le capitaine ou (et) le référent de l'équipe concerné par ce refus. **La commission sportive seniors et le comité trancheront souverainement.**
5. En catégorie « loisir » **pas de classement**, seulement le résultat de la rencontre sera inscrit.
6. Chaque équipe peut bénéficier **d'un temps mort d'une minute effective par 1/4 temps.**
7. Les **remplacements** seront effectués **à la volée.**
8. S'agissant de rencontres **exclusivement amicales** entre adultes, **le bon esprit est de rigueur** et le principe de l'auto-arbitrage est préconisé. **Néanmoins, la participation d'un ou deux arbitres bénévoles est possible, chaque équipe présentera un référent pour régler les éventuels litiges.**

9. **En cas de litige sérieux**, un rapport détaillé doit être adressé au comité, soit par les deux arbitres (quand il y en a), par les capitaines ou (et) les référents des deux équipes. Le **comité tranchera souverainement**.
10. Le tir de Lancer Franc est possible dans les deux catégories (loisir et Sport), ils seront définis avant le début de la rencontre entre les 2 équipes. **Les capitaines des équipes devront se mettre d'accord pour des tirs de lancer franc sur chaque faute commise lors d'un tir (à 2 ou à 3 points) au cours du 4^{ème} quart temps.**
11. Pour le tir à 3 pts, c'est la ligne à 6m25 qui délimitera la zone de tir. Panier + 1 point pour les joueuses féminines (tir à 2 ou 3 points).
12. **Le ballon utilisé sera de taille 6 ou 7 en fonction de la composition des équipes**, (les équipes devront se mettre d'accord avant la rencontre), **tout « contre »** par un joueur sur une joueuse féminine est formellement interdit.
13. **La feuille de marque électronique ou papier doit être correctement remplie, sans oublis ni ratures.** Elle indique les numéros de licence et l'identité des joueurs/joueuses, le responsable ou le référent d'équipe sera inscrit dans la case entraîneur, le nombre de joueurs/joueuses autorisés est de **12**.
14. Le club recevant la rencontre adresse le résultat et la feuille de marque au Comité Départemental avant **le mercredi** suivant le match. **Ceci sera impératif en poule « sport » à la fin de chaque phase, afin que les classements ne soient pas erronés.**
15. Le fait de participer implique l'acceptation de l'intégralité du présent règlement.